



Infirmière militaire voulant quitter l'armée

Par **loupiotebelette**, le **28/09/2011** à **14:53**

Bonjour,

J'ai été formée par l'Armée pour être infirmière militaire et suis donc diplômée de l'EPPA depuis 4 ans maintenant.

A l'aube de mon engagement dans l'armée, au début de mes études j'ai signé un contrat me liant à l'Armée pendant 10 ans, études incluses.

Le statut des infirmier militaire a changé durant mes études et en fin d'études nous avons été contraints de signer un nouveau contrat MITHA, impliquant notre lien indestructible avec l'Armée pour 6 ans et demi après les 4 années d'études...

En calculant, cela mène mon contrat en 2013 avec l'Armée, mais lorsque j'évoque le fait, avec mes supérieurs, de partir, ils m'en dissuadent en m'expliquant qu'on ne part pas facilement, que des dizaines d'infirmiers sont dans mon cas, que certains attendent depuis des années de partir en vain...

Je ne suis pas du tout épanouie dans ce travail, mon conjoint et ses enfants habitent à plus de 400 km de mon lieu de travail, je n'ai plus goût à ce travail, comment faire sans tomber dans les extrêmes : arrêts maladie, etc. ?

J'aimerais trouver une solution pour quitter l'Armée dans mon bon droit et sans heurts...

D'avance merci